



**FFvolley**

**COMMISSION FEDERALE OUTDOOR**  
**PROCES-VERBAL N°4 DU 24 Février 2023**  
**(Visioconférence)**

**SAISON 2022/2023**

**Présents :**

Karim KHEMIRI-LEVY, Président

Camille CLAVREUL, Alexandra FERREIRA, Vincent ROCHE, Philippe SAGNARD, Malik WATTRELOT, membres

**Assiste :**

Patrice MARQUET (Directeur des Evénements FFvolley)

---

**Ordre du jour :**

- RPE des Coupes de France de Beach Volley (M13, M15, M18 et Senior)
- RPE du Circuit National le FBVS
- Divers

**RPE DES COUPES DE FRANCE DE BEACH VOLLEY :**

Les principales modifications proposées sont les suivantes :

Pour tous les RPE : Remplacement de licence Beach par Licence Outdoor

- CDF M13 :
  - Il n'y a plus le match 4x4 – une rencontre entre 2 clubs se jouent sur 2 matchs et en cas d'égalité de victoires il y aura un set en or.
- CDF M15 :
  - Il n'y a plus le match 4x4 – une rencontre entre 2 clubs se jouent sur 2 matchs et en cas d'égalité de victoires il y aura un set en or.
  - Le 1<sup>er</sup> Tour est obligatoire & éliminatoire
- CDF M18 :
  - Le 1<sup>er</sup> Tour est obligatoire & éliminatoire
- CDF Senior :
  - Le 1<sup>er</sup> Tour est obligatoire & éliminatoire

- Qualification pour le Coupe d'Europe de Beach Volley des Clubs  
Selon le nombre de places disponibles pour la France, les équipes classées 1ères, 2èmes et 3èmes seront qualifiées pour participer à la Coupe d'Europe de Beach Volley des Clubs organisée par la CEV.

La gestion sportive de la compétition sera assurée par la Commission Fédérale Sportive  
A noter qu'il y aura des échanges constants entre CFO et CFS.

### **RPE DU CIRCUIT NATIONAL LE FBVS :**

Les principales modifications proposées sont les suivantes :

- Remplacement de la licence Beach Volley par la licence Outdoor.

#### Article 7

- Suppression des termes « Risques Covid 19 et autres » au profit de « Risques sanitaires » ;
- En tournois Elite : rajout du genre Mixte ;
- En Série 1 : supervision obligatoire, désignation FFvolley et formule sportive définie par la FFvolley ;
- En Série 2 : précisions sur condition de non-concurrence d'un S2-1000 avec un Série 1 – Supervision obligatoire pour les S2-1000, S2-750 et suivants ;
- En Série 3 : supervision recommandée – Proposition de modification des critères.

#### Article 13

- Obligation d'une Convention d'Organisation signée... sous peine de retrait du tournoi du calendrier du BVS.

#### Article 15

- Aménagements des délais d'enregistrement des tournois de S2 et S3 ;
- Précisions concernant le dépôt des demandes de modifications calendaires et leur validation.

#### Article 18

- Obligation pour les S2-1000 de doter leurs quatre premières places du tournoi.

#### Article 19

- Pénalité financière pour tout manquement à l'obligation de vérifier la validité des licences et l'identité des athlètes en temps voulu.

#### Article 21

- Pénalité financière pour toute demande de modification de saisie de classement sur le BVS, à adresser à la CFO ou tout retard de saisie sur le BVS.

#### Article 29

- Concernant le bas de la tenue, plus d'obligation d'être identique pour les deux joueurs, seule obligation : la couleur doit être identique.

#### Article 31

- Délais identiques pour les procédures d'inscription et de retrait d'un tournoi de Série 1 comme pour ceux d'un Série 2-1000.
- Précisions sur le contenu de la convocation à adresser aux équipes inscrites en Championnat de France, Série 1 et S2-1000 ;
- Précisions sur les conditions de modifications d'équipes et d'inscriptions de mêmes joueurs sur plusieurs tournois.

#### Article 38

- Précisions sur les conditions d'inscriptions et de participation des équipes aux tournois internationaux.

#### Article 44

- Précisions sur les critères d'établissement des tableaux de classement.

#### Article 49

- Mention du nombre minimum d'équipes à inscrire selon la catégorie de tournoi.

#### Article 54

- Sur le calcul des points attribués au tournoi selon son niveau d'organisation.

#### Article 57

- Prise en compte, dans le classement, des tournois de Série 1 tenus après le Championnat de France de la saison précédente.

#### Article 58

- Conditions de modifications d'équipes lors du Championnat de France.

#### **DIVERS** :

La commission propose les points suivants :

##### ARBITRAGE

La présence des arbitres devient primordial lors des tournois de qualifications des séries 1 du France Beach Volley mais aussi lors des tours de CDF de Beach Volley. Cela garantit les résultats et le sérieux des compétitions.

##### CALENDRIER

Le calendrier de CDF Beach 2024 devra sortir en juin 2023 pour les M13/M15/M18

Fin de la réunion

Le Président de la CF Outdoor

**Karim KHEMIRI-LEVY**

## **Annexes**

- RPE CDF Beach Volley M13 / M15 / M18 / Seniors
- RPE FBVS & CHAMPIONNAT DE FRANCE